

Litiges au CEB : vers un accord final le 27 juillet prochain ?

Si le dernier point de litige est réglé, le CEB et la CEB Staff Association pourraient signer un accord final devant l'Employment Relations Tribunal (ERT), d'ici août prochain. Les deux parties se retrouveront devant cette instance judiciaire le 27 juillet prochain.

La direction du CEB et le syndicat se sont réunis la semaine dernière en vue de régler à l'amiable ce litige qui a trait à la structure salariale. À cet effet, le CEB soumettra une nouvelle proposition au syndicat dans les prochains jours. « Si cette proposition est acceptable et qu'elle est approuvée par le conseil d'administration, alors nous signerons un accord devant l'ERT », explique le président de la CEBSA, Clency Bibi.

Parlant des anomalies à la structure salariale, ce dernier parle des cas où des nouveaux promus pourraient bénéficier des salaires plus élevés que leurs seniors. « Il faut à tout prix corriger cette injustice », insiste le dirigeant syndical.

Soulignons qu'à ce jour, 18 points de litige ont pu être réglés à travers des négociations et qu'un accord a été signé à cet effet, le 4 juin dernier. Il concerne, entre autres, les congés de maternité, les allocations et les conditions de service.

Mario Boutia

Le Defi Samedi 22 Juillet 2021